

PROPOSITION

IDENTIFICATION DU PROPOSANT

Nom du Proposant: _____ Date de naissance: ____/____/____
 Adresse: _____ Ville: _____ Code Postal: _____
 Tél. Rés.:(____)____-____ Tel. Bur.:(____)____-____ ext ____ Fax:(____)____-____
 Courriel: _____ Profession: _____ Employeur: _____
 Créancier maritime (s'il y a lieu): _____ Montant: _____
 Détails de toutes réclamations depuis 5 ans; Bateau: _____
 Cours de navigation réussi(s): _____ (année d'obtention et titre(s) du ou (des) cours): _____
 Lieu d'amarrage estival: _____ Lieu de remisage hivernal: _____

DESCRIPTION DES ITEMS ASSURÉS

	Année fabrication	Fabricant	Modèle	# série	C.V.	Long.	Type de bois					
							Bois	Acier	Aluminium	Autre		
Voilier												
Moteur intégré												
Moteur Hors-bord												
Annexe (dinghy)												
Moteur annexe (dinghy)												
Remorque/Ber <input type="checkbox"/> fix <input type="checkbox"/> mobile												

ANTÉCÉDENTS DU RISQUE

Assureur antérieur : _____ No. police : _____
 Police antérieure (5 ans) : Refusée Annulée Résiliée Détails : _____

EXPERTISE MARITIME OBLIGATOIRE

Année d'obtention de l'expertise maritime : _____
 Nom et numéro de téléphone de l'expert maritime : _____

PROPANE

Y a-t-il du propane à bord ? Oui Non Le réservoir est situé: À l'extérieur À l'intérieur
 Obturateur automatique sur chaque appareil : Oui Non Installation effectuée par un professionnel ? Oui Non

CALCUL DU COÛT DE L'ASSURANCE

	Franchise	Valeur assurée	
A. Coque et équipements	\$	\$	\$
B. Moteur hors-bord du voilier	\$	\$	X 1% \$
C. Remorque à bateau / Ber	\$	\$	X 1% \$
D. Annexe (Dinghy)	\$	\$	X 1% \$
Moteur Annexe (Dinghy)	\$	\$	X 1% \$
E. Clauses de protection familiale	\$ N/A	\$ Limite de \$10,000 par réclamation	\$ inclus
F. Paiements médicaux	\$ N/A	\$ Limite de \$5,000 par réclamation	\$ inclus
G. Effets personnels		\$ Limite de \$1,000 par réclamation	\$ inclus
H. Responsabilité civile \$ 2 000 000			\$ inclus
Sous-total :			\$
Taxe provinciale (9%)			\$
Total :			\$

ATTENTION : Ce document est une proposition et non une police d'assurance. Cette proposition est valide pour une période de 15 jours à compter de la "date d'émission du document" indiquée ci-après. Après cette période, l'assureur proposé se réserve le privilège d'en modifier les termes et conditions ou de ne plus accepter de couvrir ce risque. De plus, si certaines informations sont manquantes lors de l'émission de cette proposition et changent l'évaluation du risque du point de vue de l'assureur, ce dernier se réserve le privilège d'en modifier les termes et conditions ou de ne plus accepter de couvrir ce risque.

Période de couverture souhaitée : Du ____/____/____ au ____/____/____

Signature : _____ Date : ____/____/____

Vous devez...

- Compléter ce questionnaire
- Joindre votre enregistrement de propriété "Petit Bâtiment" (bateau) ou votre preuve de propriété "Blue Book".
- Joindre l'EXPERTISE MARITIME et la PHOTO couleur de chacun des voiliers à assurer. (Une évaluation est obligatoire pour les voiliers de 7 ans et plus)
- Protection automatique sur toute nouvelle acquisition.



LES AVANTAGES DU SKIPPERS' PLAN

- Conçu spécialement pour répondre aux besoins des propriétaires de VOILIERS.
- L'assurance est émise selon une valeur agréée (évaluation requise)
- Protection tous risques sur la coque et équipements avec remplacement valeur à neuf
- Disparitions mystérieuses incluses
- L'assurance est émise pour 1 an
- Protection responsabilité civile de 2,000,000\$
- Indemnités pour frais médicaux 5,000\$
- Indemnités en cas de décès 10,000\$
- Renflouage des épaves
- Protection en toute saison
- Effets personnels: 1,000\$ avec 50\$ de franchise (Ces montants peuvent être augmentés : 1,50\$ du 100\$ d'assurance)
- Franchise : minimum de 500\$
- Service de réclamations professionnel, rapide et efficace
- Protection automatique sur nouvelle acquisition ou sur voilier de remplacement limité à 15,000\$ (Skippers' Plan doit en être avisé dans un délai de 15 jours)
- Assurance transport
- Assurance remorque (Prime annuelle : 1% de la valeur assurée de la remorque)
- Zone de navigation "autorisée": Côte Est du Canada et des États-Unis (à l'est du 95° degré ouest de longitude);

* les eaux intérieures et côtières de l'est du Canada, au sud du 52° degré de latitude nord, mais pas au-delà de 160km (100 miles) de la côte

* les eaux intérieures des États-Unis, au nord du 40° degré de latitude nord

* les eaux côtières des États-Unis du nord du 40° degré de latitude nord, mais pas au-delà de 160km (100 miles) de la côte.



Distribué exclusivement au Québec par :



T. 450 373.1545 / Téléc. 450 373.2481
80, rue Nicholson,
Salaberry-De-Valleyfield J6T4N2
www.rpbassurances.com



Le tableau ci-dessous résume combien il vous en coûterait pour assurer votre voilier selon les protections suivantes :

Responsabilité civile: 2 000 000\$ - inclus
Franchise (voilier) : 500\$ (max. 1.000\$)
Franchise (effets personnels): 50\$

Coût de l'assurance

Valeur à assurer \$	Tarifcation annuelle \$	Valeur à assurer \$	Tarifcation annuelle \$
10,000	276	36,000	378
11,000	276	37,000	383
12,000	276	38,000	387
13,000	276	39,000	403
14,000	276	40,000	420
15,000	281	41,000	426
16,000	287	42,000	434
17,000	293	43,000	444
18,000	297	44,000	449
19,000	302	45,000	460
20,000	306	46,000	467
21,000	311	47,000	473
22,000	315	48,000	479
23,000	320	49,000	485
24,000	324	50,000	496
25,000	329	55,000	511
26,000	333	60,000	552
27,000	338	65,000	593
28,000	342	70,000	635
29,000	347	75,000	673
30,000	351	80,000	702
31,000	356	85,000	726
32,000	360	90,000	747
33,000	365	95,000	768
34,000	369	100,000	791
35,000	374		

Voiliers haute valeur

Valeur à assurer \$	Tarifcation annuelle \$	Valeur à assurer \$	Tarifcation annuelle \$
110,000	848	160,000	1224
120,000	923	170,000	1299
130,000	999	180,000	1374
140,000	1074	190,000	1449
150,000	1148	200,000	1525

Incluant la responsabilité civile à 2,000,000\$

LES PROTECTIONS ET LA TARIFICATION DU SKIPPERS' PLAN

Assurance tous risques pour voiliers

NOUS COUVRONS LES BATEAUX AU MOUILLAGE

SKIPPERS' PLAN™